

CORONAVIRUS : La poste vous informe

Distribution du courrier et des colis :

La distribution du courrier et des colis est assurée 4 jours par semaine depuis le 21/04/2020, du mardi au vendredi, et du lundi au jeudi pour les semaines suivantes, les vendredis 1^{er} et 8 mai étant fériés.

Bureaux de poste :

Secteur Gourdon :

Gourdon : lundi au vendredi : 10h-12h, 13h30-16h samedi : 10h-12h

Souillac : mardi et mercredi : 10h-12h, 13h30-16h

Vayrac : mercredi 10h-12h, 13h30-15h30

Martel : jeudi 10h-12h, 13h30-15h30

La liste des bureaux ouverts est en permanence accessible sur www.laposte.fr

La poste depuis chez soi :

De très nombreux services de la poste sont accessibles à distance.

Depuis les sites laposte.fr et labanquepostale.fr et par téléphone pour les questions relatives aux courriers et colis au 3631 pour les particuliers, au 3634 pour les pros et au 3639 pour toutes les opérations relevant de la Banque postale.

En ce qui concerne les opérations courriers-colis depuis le site www.laposte.fr il est possible de réaliser :

- l'envoi de lettres simples ou recommandées en ligne, imprimées et distribuées par le facteur, pour les résiliations ou démarches administratives,

L'affranchissement et l'envoi de colis depuis sa boîte aux lettres,

L'impression de timbres depuis son imprimante,

Le suivi d'un envoi.

Service de proximité :

Maintien des prestations 6 jours sur 7.

Les prestations de portage de médicaments et de repas auprès des personnes âgées sont maintenues du lundi au samedi, tout comme les visites de lien social « veillez sur mes parents », devenues gratuites pendant toute la durée du confinement.